



Paris, le 5 octobre 2021

Objet : Modification du FCP « AFER INFLATION MONDE » (Part I - FR0013498540).

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP « AFER INFLATION MONDE », géré par Aviva Investors France et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons, qu'à compter du 11 octobre 2021, la documentation réglementaire du FCP va être amenée à évoluer comme suit :

- la souscription des parts I (FR0013498540) sera désormais réservée aux OPC et mandats gérés par la société Aviva Investors France (auparavant réservée aux OPC et mandats gérés par le groupe Aviva).

Les autres caractéristiques du FCP concerné demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre fonds que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter relativement à ce changement.

Nous vous rappelons enfin l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCP, disponible sur le site internet : www.afer.fr

Le prospectus du FCP vous sera adressé sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Aviva Investors France
Service Juridique
14, rue Roquépine - 75008 Paris - France
dirjur@avivainvestors.com

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site internet : www.afer.fr

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AVIVA INVESTORS FRANCE